



Nombre de membres composant le Conseil : 23

Présents : 15

Absents : 8

Pouvoirs : 0

L'an deux-mille-vingt-cinq et le vingt-deux avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 16 avril 2025 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu extraordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

MOYEMONT-GAILDRY Catherine - CROUZATIER Christian - VERT Hélène – GUEZOU Eric - URHAHN-BOLLIER Pascale – REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline – COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel – JUVIGNY Daniel - DURET Nadine - IAFRATE Manon.

ABSENTS

Mesdames et Messieurs :

BERTO Roger
SAMPSONI Jean
VAUX Didier
POTE Xavier
MESNARD Nathalie
MARMOL Cyrielle
DEBERES Pauline
BLANC Jean-Charles

EXCUSES

Mesdames et Messieurs :

Néant.

PROCURATIONS

Mesdames et Messieurs :

Néant.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. ADJUDICATION DE L'OPERATION DE REQUALIFICATION TASSIGNY-FOCH.

Lot N° 1 après négociation.

OBJET : ATTRIBUTION APPEL D'OFFRES : REQUALIFICATION AVENUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY ET AVENUE MARECHAL FOCH _ LOT 1 - VRD

M. le Maire rappelle qu'un marché de travaux concernant la requalification de l'Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny et l'Avenue du Maréchal Foch a été lancé par la collectivité sous la forme d'un marché à procédure adaptée ouverte. Le lot 1 - VRD a fait l'objet d'une négociation le 14/04/2025 clôture le 17/04/2025

Considérant les deux offres reçues :

Lot 1 - VRD

- Entreprise SRTP
- Entreprise SAS EIFFAGE Route Grand Sud Alpes Vaucluse

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le choix de la commission et propose de retenir :

Pour le Lot 1 : SAS EIFFAGE Route Grand Sud Alpes Vaucluse

Pour un montant total 1 184 929.20 € TTC (Un million cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent vingt-neuf euros et vingt centimes)

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à 13 voix Pour – 0 voix Contre – 2 Abstentions,

- **APPROUVE** le choix de la commission,
- **DESIGNE** l'Entreprise SAS EIFFAGE Route Grand Sud Alpes Vaucluse en tant que titulaire du lot 1 du marché la requalification de l'Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny et l'Avenue du Maréchal Foch pour un montant de 987 441.00 € HT et 1 184 929.20 € TTC.,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte s'y afférent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Maire,
Philippe GRANGE

